

Section 28

Pharmacologie, ingénierie et
technologies pour la santé,
imagerie biomédicale

Motion

Composition des comités de visite pour l'évaluation des unités

La section 28 souhaite attirer l'attention sur la nécessité, lors des évaluations des unités de la vague C, qu'un/une membre de la section soit invité/e comme expert/e dans le comité d'évaluation de l'HCERES et dans le comité de visite du CNRS. Seule cette vision duale des unités nous permettra de disposer des informations nécessaires au travail d'expertise des demandes de rattachement des unités au CNRS.

Par ailleurs la visite sur site d'un/e élu/e C est nécessaire à la bonne compréhension du fonctionnement des unités et doit être maintenue dans la nouvelle configuration des évaluations.

Motion adoptée le 24 Mai 2022

21 votants : 21 oui, 0 non, 0 abstention

Tangui MAURICE
Président de la Section 28

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président directeur général du CNRS,
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS,
- Monsieur André LE BIVIC, directeur de l'Institut des sciences biologiques (INSB),
- Monsieur Lionel BUCHAILLOT, directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS),
- Monsieur Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN),
- Madame Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique (CS),
- Monsieur Yaël GROSJEAN, président du Conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB),
- Monsieur Serge SIMOENS, président du Conseil scientifique de l'Institut des sciences et de l'ingénierie des systèmes (INSIS),
- Monsieur Thierry COULHON, président de l'HCERES,
- Monsieur Stéphane LE BOULER, secrétaire général de l'HCERES,
- Monsieur Eric SAINT AMAN, Directeur du département d'évaluation de la recherche (de l'HCERES)